

2 Politique

Coopération Gabon/OIF

Une mission d'information et de contact à Libreville

J.K.M

Libreville/Gabon

EN séjour de soixante-douze heures dans notre pays, les membres de la délégation d'information et de contact de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) ont entamé leur périple, hier, en terre gabonaise, par une rencontre avec le ministre d'Etat en charge des Affaires étrangères, Emmanuel Issozet Ngondet. Conduits par l'ancien ministre mauritanien des Affaires étrangères, Ahmedou Ould-Abdallah, et comprenant, entre autres, la médiatrice de la République du Burkina Faso, les membres de la délégation de l'OIF ont évoqué avec le numéro un de la diplomatie gabonaise un certain nombre de sujets brûlants de l'heure, notamment la prochaine élection présidentielle. D'autant que le séjour de cette délégation dans notre pays se situe dans le droit fil de la visite qu'avait effectuée, du 26 au 29 août dernier, la secrétaire générale de l'OIF, Michaëlle Jean.



Photo : Adjal Ntoutoume

Les membres de la délégation de l'OIF dans le cabinet du ministre des Affaires étrangères.

Une visite au cours de laquelle elle s'était entretenue notamment avec les plus hautes autorités de la République et les représentants des partis politiques de la majorité, de l'opposition et des représentants de la société civile. Des échanges au terme desquels, Mme Jean s'était engagée à dépêcher des experts dans notre pays afin de l'accompagner et le soutenir dans la préparation d'un scrutin présidentiel libre, apaisé, transparent, démocratique et accepté par tous. Nul doute que l'expérience de l'ancien ministre maurita-

nien des Affaires étrangères sera un atout non négligeable. Son expérience politique et diplomatique est en effet acquise au gré d'une carrière pleine et enrichissante. Notamment en qualité de représentant spécial de l'Organisation des Nations unies (Onu) et chef de bureau de l'Onu en Somalie de septembre 2007 à juin 2010, puis respectivement représentant spécial du secrétaire général de l'Onu pour l'Afrique de l'Ouest et au Burundi de juillet 2002 à septembre 2007 et de novembre 1993 à octobre 1995.

DÉMOCRATIE • Du reste, M. Ould-Abdallah a réitéré au membre du gouvernement la volonté du secrétaire général de l'OIF d'accompagner notre pays dans le processus d'organisation d'une élection présidentielle équitable et calme. Une annonce chaleureusement accueillie par M. Issozet Ngondet, avec à ses côtés son ministre délégué, Calixte Nsies Edang, a réaffirmé l'attachement des plus hautes autorités de la République à la paix et la démocratie. Des valeurs consacrées, selon lui, par la Déclaration de Bamako. Un



Photo : Adjal Ntoutoume

Poignée de main entre Emmanuel Issozet Ngondet (d) et Ahmedou Ould-Abdallah.

texte adopté lors du Symposium international sur les pratiques de la démocratie, des droits et des libertés de l'espace francophone tenu, du 1er au 3 novembre 2000, dans la capitale malienne. Il s'agit d'un document normatif à travers lequel, les États membres de l'OIF affirment sans ambiguïté "leur rejet de toutes formes de prise de pouvoir par la force, tout en se donnant les moyens de réagir vigoureusement à toute interruption de processus démocratique et violations des droits de l'Homme dans l'espace francophone".

Dans la foulée, Issozet Ngondet a assuré ses interlocuteurs de la volonté de dialogue des autorités avec l'opposition au sein du Conseil national de la démocratie (CND), un cadre institutionnel approprié à ce type de rencontres. Au terme de leur entrevue avec M. Issozet Ngondet, les membres de la délégation de l'OIF se sont rendus au Conseil national de la communication. Ils devraient poursuivre leur série de rencontres avec les membres du gouvernement, les représentants des partis politiques et de la société civile.

Coopération Gabon-RDC
Satisfaction partagée

J.K.M

Libreville/Gabon

C'est du moins ce qui ressort de l'échange, hier, entre le ministre d'Etat en charge des Affaires étrangères, Emmanuel Issozet Ngondet, et l'ambassadeur de la République démocratique du Congo (RDC), Jeannot Tshoha Letamba, par ailleurs doyen du corps diplomatique, venu lui faire ses adieux.

L'AMBASSADEUR extraordinaire et plénipotentiaire de la République

démocratique du Congo (RDC) et doyen diplomatique au Gabon, Jeannot Tshoha Letamba, s'apprête à quitter notre pays au terme de dix années consacrées, pour l'essentiel, au renforcement de l'axe Libreville-Kinshasa. Hier, il a fait ses adieux au ministre d'Etat en charge des Affaires étrangères, Emmanuel Issozet Ngondet, qui avait à ses côtés son ministre délégué, Calixte Nsies Edang, et certains de ses proches collaborateurs. Au cours de leurs échanges, les deux personnalités ont exprimé leur satisfaction quant à l'état de

la coopération entre Libreville et Kinshasa. Une coopération marquée du sceau des liens d'amitié et de fraternité entre le président Ali Bongo Ondimba et son homologue Joseph Kabila. C'est-à-dire deux chefs d'Etat ayant des points de vue convergents sur un certain nombre de questions et animés par l'ambition de faire de leurs deux pays des modèles de croissance économique sur le continent. Matérialisées par la signature de nombreux accords et l'existence d'une commission mixte, les relations entre le Gabon et la RDC

existent, au niveau diplomatique, depuis 1970 avec l'ouverture des ambassades dans les capitales respectives des deux pays. Exprimant sa gratitude aux autorités gabonaises pour lui avoir apporté un soutien multiforme durant son séjour, le diplomate congolais a émis le vœu d'intensifier la coopération bilatérale au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). Un souhait partagé par M. Issozet Ngondet qui s'est félicité de la qualité du travail abattu par son interlocuteur en terre gabonaise.



Photo : LLUM

Le ministre d'Etat en charge des Affaires étrangères, Emmanuel Issozet Ngondet, s'entretenant avec son hôte, Jeannot Tshoha Letamba.

Tout en réaffirmant la disponibilité des plus hautes autorités de la République

à apporter leur soutien à son successeur en provenance du Cameroun.

Suite au mauvais traitement des femmes commerçantes par la police

L'indignation du Médiateur de la République

O. N

Libreville/Gabon

SELON un communiqué parvenu à notre desk, le Médiateur de la République, Mme Laure Olga Gondjout, a récemment été reçue, à son initiative, par le ministre de l'Intérieur et premier "flic" du pays, Pacôme Moubeyet Boubeya. L'entretien a eu lieu à l'avenue de Cointet. Une rencontre qui cadre avec les prérogatives de la Médiation de la République, de préservation de la paix so-

ciale. Au cours de leurs échanges, Mme Gondjout a tenu à exprimer de vive voix à son hôte, son "indignation" à la suite de la mise en ligne d'une vidéo dégradante présentant des mères de famille dénudées filmées dans un commissariat de police par des agents des Forces de police nationale (FPN). Un buzz qui, selon elle, a "contribué à présenter une image affreuse des FPN et écorner l'image de marque du Gabon en matière des droits humains, en particulier des droits de la Femme, au moment où est

lancée la décennie de la femme gabonaise". Le Médiateur de la République a recommandé au patron de l'Intérieur que "des mesures idoines soient prises pour éviter toute dérive et s'assurer qu'au sein du département ministériel dont il a la lourde charge, l'autorité rime avec l'exemplarité". De même, Laure Olga Gondjout a prié instamment le ministre Moubeyet Boubeya de "préférer le dialogue aux méthodes répressives" face à ces femmes gabonaises désireuses d'exercer des activités économiques génératrices de

revenus "indispensables à l'entretien digne de leurs familles dont elles sont souvent l'unique soutien". Pour sa part, le ministre de l'Intérieur a tenu à rassurer le Médiateur de la République sur "les mesures disciplinaires prises à l'encontre des coupables de cet ignoble acte". Rappelons que, réagissant à cet acte scandaleux, la vice-présidente de l'Union nationale (UN), Mme Paulette Missambo avait, quant à elle, demandé la démission du ministre de l'Intérieur et du commissaire impliqué.



Photo : kalembé

Le Médiateur de la République, Mme Laure Olga Gondjout.